N° 57 du mardi 9 juillet 2019 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

TROIS START-UP LAURÉATES RÉVOLUTIONNENT LA MOBILITÉ URBAINE ET INTER-ENTREPRISES

Actu page 4

Les migrants s'engagent pour mieux s'intégrer

Dossier page 2

Entre le club de football, les cours de français, ou encore les spectacles de chant, plusieurs opportunités s'offrent à eux pour s'intégrer. Mais encore faut-il qu'ils soient bien accompagnés.

Actu page 5

TRAPPES

La maison des associations enfin inaugurée

MAUREPAS
La commune met en place son « *permis de végétaliser* » Page 4

LA VERRIÈRE
La Ville veut le passage du bus PMI Page 6

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
En Île-de-France et dans l'agglo, le gaz vert en plein développement Page 8

COIGNIÈRES
La commune déclasse des logements suite à une enquête du procureur Page 9

FAITS DIVERS
Les Clayes : un jeune de 14 ans se fait cambrioler par trois hommes Page 10

SPORT
Rugby : SQY-Montigny, une fusion pour pallier les manques d'effectifs Page 12

CULTURE
SQY : Les feux d'artifice encore de sortie pour la Fête nationale Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'AGGLOMÉRATION SE DOTE D'UNE CHARTE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Actu page 7

Actu page 6

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Place Mandela : les futurs aménagements se précisent

Actu page 7

COIGNIÈRES

Permis de démolir déposé pour le silo des Acacias

La parution de *La Gazette* s'arrête le temps de quelques semaines. Nous serons de retour pour un nouveau numéro le mardi 27 août. Toute l'équipe vous souhaite un bel été !

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les migrants mineurs tentent de s'intégrer par le foot

Un match de foot opposant deux équipes de migrants mineurs a eu lieu sur un des stades de Coignières. Encadrés par le Secours catholique, ces migrants espèrent tous rejoindre un club.

« *Ils veulent tous intégrer un club de foot* », affirme Marie-Josèphe, responsable de l'équipe locale du Secours catholique. Le samedi 22 juin, elle est venue assister à un match de football entre mineurs isolés étrangers, sur l'un des stades en plein air de Coignières. Logeant à côté, dans des hôtels sociaux comme le Pariswest ou le Rev'hôtel, à Coignières, ces migrants, principalement issus d'Afrique subsaharienne, « *s'adonnent à leur passion* », commente la responsable, en regardant la rencontre.

Cet après-midi, ils sont 25 à être venus taper le ballon. Pendant le match, aucune balle n'est laissée au hasard. « *Ça joue très bien* », confirme Denis, arbitre bénévole au Secours catholique et organisateur de ces matchs, ayant lieu deux fois par mois, depuis maintenant deux ans. Pendant la deuxième mi-temps, l'équipe rouge mène 1 à 0 contre l'équipe noire. Derrière la ligne, le migrant guinéen Mohamed* vient d'arrêter de jouer pour cause de blessure. Il reconnaît les bons joueurs de l'équipe gagnante : « *Les 8, 9, et 7 jouent bien.* » Et justement certains de ces jeunes tentent, tant bien que mal, d'intégrer un club de football. Une manière pour eux de s'intégrer.

C'est le cas de Yassine*, alors en tournoi à Lille au même moment.

LA GAZETTE DE SQY

« **Ici, tout le monde vous dit que je ne suis pas là pour jouer au foot,** avoue Yassine. ***Mais que je suis là pour travailler, pour trouver une formation.*** » **Pourtant la pratique de ce sport reste son projet de vie.**

Originaire de Côte d'Ivoire, il est arrivé en France en septembre 2018 et il a depuis intégré le club de Maurepas à la fin de la saison dernière. « *Quand je suis arrivé à Pariswest, je me suis engagé, je me suis renseigné auprès des bénévoles du Secours catholique pour avoir plus de contacts dans le domaine du foot* », raconte-t-il.

Passionné de football, il courait déjà après le ballon en Côte d'Ivoire avec ses camarades du catéchisme. « *La France, c'est le seul pays où je peux avoir plus de chances pour devenir professionnel* », confie l'Ivoirien, âgé de 17 ans maintenant. Mais tout le monde n'a pas reçu son projet de la même manière. « *Ici, tout le monde vous dit que je ne suis pas là pour jouer au foot*, avoue Yassine. *Mais que je suis là pour travailler, pour trouver une formation.* » Pourtant, la pratique de ce sport reste son projet de vie.

Il a donc trouvé du soutien auprès des bénévoles du Secours catholique, qui ont contacté le président du club de Maurepas. Celui-ci a proposé à Yassine de passer une semaine d'entraînement au sein de l'équipe. Et il a été recruté. C'est une première bataille gagnée pour le jeune joueur, qui ne compte pas s'arrêter là. « *Je parle français, je sais lire et écrire. […] Je suis concentré maintenant pour trouver une formation* », assure-t-il.

Et les opportunités ne manquent pas. Yassine a reçu une proposition de formation au club de la commune, pour devenir éducateur sportif et former les joueurs de huit ans. Il a aussi la possibilité de faire une alternance dans le bâtiment ou chez Hachette pour faire de la métallurgie. Mais le jeune homme de 17 ans n'a pas encore fait son choix.

D'autres migrants mineurs de Coignières ont la même volonté que lui, même si ce n'est pas toujours simple pour eux d'intégrer un club de foot. Adama* a déjà fait un essai à Vitry-sur-Seine. Mais « *c'est trop loin* » de son hôtel Paris West, regrette le mineur ivoirien. « *Depuis que je suis en France, je joue, j'ai appris à jouer dans la rue et j'aimerais bien être dans un bon club parce que tu apprends mieux que si t'es dans un club moins bien* », explique-t-il. Et « *Adama joue très bien* », affirme Denis. Ce dernier essaye d'aider ces mineurs isolés étrangers à prendre contact avec des clubs, quand ils le lui demandent. Mais ce n'est pas toujours simple, en raison des allers et venues. Certains arrivent dans un hôtel social, puis partent dans un autre au bout de quelques mois, comme l'explique l'arbitre. Par exemple, « *juste au moment où j'établissais le contact avec le club de Trappes pour un des jeunes, il a déménagé* », illustre-t-il.

De même pour Amali*, Denis a essayé de le faire rentrer au club de Maurepas en juin. Mais « *ils n'ont pas voulu car son arrivée en fin d'année risquait de déstabiliser l'équipe*, explique le bénévole. *Mais il peut s'inscrire pour l'année prochaine.* »

Mais Amali risque d'être confronté à un autre problème. Le paiement de la licence du club est un frein majeur à leur inscription. Accompagnés par le service d'aide social à l'enfance du conseil départemental, les mineurs isolés étrangers reçoivent, selon Marie-Josèphe, de l'argent sous forme de ticket pour pouvoir se déplacer en transport en commun et s'acheter à manger. Ils n'ont donc pas suffisamment d'argent pour se payer une licence.

Et s'ils souhaitent travailler, « *la cellule des mineurs non accompagnés doit avant tout vérifier leur âge en réalisant des tests osseux, puis leur faire passer des tests pour déterminer leur niveau de scolarité* », détaille Marie-Josèphe. C'est seulement après ces procédures que « *la mission locale accompagne les jeunes vers l'insertion professionnelle* », explique-t-elle. En attendant, Denis souhaiterait que le Secours catholique participe financièrement au paiement des licences ou que le club baisse ses tarifs. Mais la responsable locale de l'association tempère : « *Comme leur situation n'est pas stable et qu'ils peuvent partir à tout moment, ça serait compliqué pour nous de payer leur licence.* » ■

** Les prénoms ont été modifiés à leur demande.*

MAUREPAS

« *Maurepas entraide* » mixe les publics pour faciliter l'intégration des migrants

Les migrants apprenants et les enfants de l'aide au devoir participent ensemble à la répétition du spectacle de fin d'année. Une volonté de « *Maurepas entraide* », qui souhaite plus d'intégration.

Pour la première fois, tout le monde peut participer au spectacle de fin d'année ! L'association Maurepas entraide répète pour le final, le 19 juin au Café de la plage. Autrefois réservée aux enfants issus de l'aide au devoir, la participation au spectacle n'était pas proposée aux apprenants issus des cours d'alphabétisation délivrés par l'association. Les choses ont désormais changé.

Avec l'arrivée de la nouvelle directrice, Nicole Malaquin, ancienne directrice d'école et également conseillère municipale d'opposition à Maurepas, le spectacle fait maintenant monter sur scène les enfants et les adultes apprenants, qui sont pour la plupart des migrants, pour chanter tous ensemble. La direction souhaite en effet « *effacer les différences* » et « *mixer les différents publics* », pour une meilleure intégration de ces migrants. C'est la particularité de cette association. Créée en 1985, dans le quartier populaire des Friches, Maurepas entraide accompagne deux publics différents. Elle fait de l'aide au devoir tous les soirs pour des élèves âgés de 6 à 16 ans. Et en parallèle, elle délivre des cours socio-linguistiques pour apprendre le français à des migrants arrivés en France et à ceux issus du regroupement familial. L'association fait ensuite rencontrer ces deux publics à travers d'autres activités.

Faire monter les apprenants sur scène, pendant le spectacle, c'est « *leur montrer qu'ils maîtrisent notre langue,* affirme Nicole Malaquin, qui souhaite les mettre à l'aise parmi les enfants et les bénévoles. *C'est aussi leur donner de l'estime de soi.* » Pourtant, certains sont encore réticents à l'idée de participer au spectacle. Au début de la répétition, il n'y a que trois apprenants sur les 70 de l'association.

C'est le cas de deux apprenantes, présentes à la répétition mais qui n'osent pas encore monter sur scène. Mais en fin de séance, elles finiront par le faire et rejoindront les enfants et les autres apprenants. Cela prend du temps d'arriver à faire se rencontrer tout le monde, et Nicole Malaquin en est consciente. « *On est humble. On sait qu'on ne va pas arriver à tout changer en une année* », avoue-t-elle. Alors, progressivement, la directrice veut transmettre la culture française aux apprenants migrants. Grâce au spectacle, intitulé *L'arbre musical*, Nicole Malaquin a intégré des textes de Bernard Clavel, et des chansons de Henri Salvador, Michel Seguin et Julien Clerc. Et les paroles des chansons ont été modifiées pour transmettre un message sur le vivre ensemble. Le 8 juillet, avec Maurepas entraide, ces mêmes enfants et apprenants ont découvert les fables de La Fontaine à Port-Royal des Champs à Magny-les-Hameaux.

LA GAZETTE DE SQY

La directrice veut transmettre la culture française aux apprenants migrants. Grâce au spectacle, intitulé *L'arbre musical*, Nicole Malaquin a intégré des textes de Bernard Clavel, et des chansons de Henri Salvador.

L'association souhaite également les intégrer dans l'engagement environnemental au sein de la commune de Maurepas. Elle a organisé le 17 février un nettoyage de la ville en compagnie des enfants, de leurs parents et des apprenants. « *Ça a étonné la population. Et les apprenants étaient très contents. Ça leur a montré qu'ils s'intègrent* », se remémore Nicole Malaquin.

Pour preuve, certains vont même plus loin. Des apprenants sont devenus bénévoles de l'association et donnent maintenant des cours aux enfants pendant l'aide aux devoirs. C'est le cas de Lushika, originaire d'Afrique du Sud, qui aide les collégiens en anglais. Et en échange, ces derniers lui apprennent le français. Avec eux « *je parle plus en Français. Ils ne comprennent pas beaucoup en anglais* », raconte Lushika dans un Français très correct.

Criminologue, elle est arrivée en France en août 2018, alors qu'elle ne parlait pas un mot de Français. Et pour l'instant, elle ne travaille pas, en raison de son visa visiteur. Dans son quotidien, en tant que bénévole, Lushika a conscience de l'importance de ces moments passés avec les enfants. « *C'est intéressant pour nous et pour les petits. Ils apprennent à accepter les différences. Ce n'est pas grave si on n'a pas la même couleur de peau* », explique-t-elle. Et depuis son arrivée sur Maurepas, l'association lui a donné l'opportunité de se faire des amis au sein de la structure. Ce ne sont d'ailleurs principalement que des bénévoles. Elle avoue : « *C'est difficile de trouver des amis dehors, ça n'arrive pas dans les magasins.* » ■

COLLECTE

PROPRETÉ

TRI ET VALORISATION

SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

wellcom Crédits photos : Gettyimages

Sepur

Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Trois start-up lauréates révolutionnent la mobilité urbaine et inter-entreprises

Un bus bureau de travail, une station de location de trottinettes et un transport urbain semi-aérien sont les trois solutions innovantes à la mobilité saint-quentinoise, récompensées le 3 juillet à Paris.

Wetrott', Smooving, et Supraways sont les lauréats du challenge mobilité. Ils étaient quatre start-up yvelinoises et un institut, en lice pour répondre à l'appel à candidature organisé par l'association d'entreprises Delta SQY. Ainsi le 3 juillet dans le 15e arrondissement de Paris, l'association, en collaboration avec la communauté d'agglomération et la Chambre de commerce des Yvelines, ont récompensé ces trois start-up pour avoir proposé une nouvelle forme de déplacement en transport pour les habitants et les entreprises à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans le restaurant parisien les Turbulentes, elles sont passées à tour de rôle devant les jurys membres des organes organisateurs, pour présenter leur solution innovante, pendant 10 minutes.

LA GAZETTE DE SQY

Lauréate du prix « *réenchanter les trajets du quotidien* », la start-up yvelinoise propose de stocker 15 trottinettes électriques dans un conteneur entre 2 et 3 m².

Et Wetrott' semble avoir convaincu le jury avec sa solution de station de location pour trottinettes électriques (voir *La Gazette* du 4 septembre 2018). Surtout lorsqu'on connaît « *la problématique des trottinettes aujourd'hui* », rappelle le cofondateur Christophe Basset. Lauréate du prix « *réenchanter les trajets du quotidien* », la start-up yvelinoise propose de stocker 15 trottinettes électriques dans un conteneur entre 2 et 3 m². Et sur le côté de ce dernier, des casiers mettent à disposition des utilisateurs, un kit de sécurité avec un gilet, un casque et un cadenas.

Mais ce qui semble avoir vraiment séduit le jury, c'est sa collaboration avec l'autre start-up, Omni, qui offre la possibilité à des personnes en fauteuil roulant de faire de la trottinette. Wetrott' a donc développé un accès privilégié à sa station et à son application pour ces personnes à mobilité réduite. Et pour que ce projet voit le jour, Christophe Basset a annoncé, à la suite de la récompense, offrir la subvention de 5 000 euros à Omni.

Proposant un service de mobilité complètement différent, la start-up Smooving a quant à elle reçu le prix : « *Valoriser l'offre de services de mobilité* ». Celle-ci met à disposition un « *mobilofis* » aux entreprises. En d'autres termes, il s'agit d'un bus, électrique ou hydrogène, transformé en espace de travail, qui fera le trajet Paris-Saint-Quentin-en-Yvelines, soit environ 1 h de transport.

Pendant ce temps, les collaborateurs auraient à leur disposition « *un bureau, un espace de réunion, mais aussi une kitchenette ou encore une alcôve pour s'isoler* », détaille le fondateur Jacques Willems. L'objectif affiché est d'optimiser l'espace, de rentabiliser le temps de transport et de le rendre plus agréable. Sachant que « *les espaces de travail sont en pleine mutation, […] et que le temps de déplacement devient du travail* », affirme le fondateur. À la remise des prix, la start-up reçoit un prêt de 50 000 euros et une place au sein de l'incubateur de SQY.

Le dernier lauréat est un coup de cœur du jury. Le transport urbain automatique semi-aérien de Supraways a convaincu le jury avec son projet futuriste. À l'image d'un téléphérique urbain, les cabines automatiques seraient composées d'une dizaine de places (voir notre édition du 26 mars 2019) suspendues à environ 10 mètres du sol et roulant à une vitesse de 50 km/h.

Ce projet répond a un problème d'espace pour les véhicules et à des frustrations des usagers liées aux limitations de vitesse, selon le fondateur, Claude Escala. À priori plus agréable, ce nouveau mode de transport « *serait à la demande* », et « *sans correspondance* », explique-t-il. Et les utilisateurs pourront le prendre en mode partagé ou en mode privé, « *pour ceux qui refusent le transport public* », ajoute-t-il.

Futuriste mais pas impossible. Une étude réalisée sur SQY a révélé que « *c'était techniquement insérable* » et d'« *une faisabilité technique* ». Le fondateur a d'ailleurs annoncé la construction d'un centre d'essais en 2021 pour « *la première mondiale* ».

Et pour finir, même si l'institut Vedecom - l'institut français de recherche partenariale publique-privée et de formation dédié à la mobilité individuelle décarbonée et durable – n'a pas reçu de prix, le jury a néanmoins promis de mettre en place son projet sur SQY. L'institut propose en effet d'organiser un rallye urbain pour sensibiliser les personnes aux différentes mobilités existantes, afin de faire évoluer leur comportement.

Ce jeu par équipe consiste a rallier en un temps donné plusieurs lieux avec le plus de moyens de transport différents. Existant déjà en Belgique, l'institut souhaite l'importer en France. Et Vano, qui n'a en revanche reçu aucun prix ni aucune promesse, propose pourtant un projet tout à fait louable. La start-up a pour projet de développer des vans VTC partagés dans les villes moyennes, entre 20 000 et 60 000 habitants, pour aider les habitants à rejoindre plus facilement les centres-villes et les centres d'affaires. Il souhaite expérimenter son projet sur Guyancourt, Élancourt et Trappes, mais cela nécessite 120 000 euros d'investissement par commune. ■

Guyancourt : Une navette autonome expérimentale à SQY en 2020

Véronique Coté-Millard (UDI), la vice-présidente en charge de la mobilité et des transports de SQY, a annoncé l'arrivée d'une navette expérimentale sans chauffeur à Saint-Quentin-en-Yvelines à la fin du 1er trimestre 2020. À la clôture d'une journée animée par quatre tables rondes, sur les enjeux sociétaux des véhicules autonomes, à Guyancourt, le 4 juillet, la vice-présidente, également maire des Clayes-sous-Bois, affirme à *La Gazette* que « *l'appel d'offres sera lancé à la rentrée* ». Sachant que ce projet est également co-géré avec Île-de-France Mobilités.

Déjà expérimentée à Saclay-Satory, la navette de SQY devrait être mise en circulation en janvier 2020, dans les rues de Montigny et de Guyancourt, « *à marche blanche* », en d'autres termes, sans passager, selon Emmanuel Veiga, directeur de la mobilité à SQY. Et c'est seulement après trois mois d'expérimentation, que la navette devrait être accessible aux Saint-quentinois pendant trois ans.

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'agglomération veut redynamiser le quartier de la gare

Saint-Quentin-en-Yvelines veut faire bénéficier le secteur de la gare de Montigny, aussi nommé « *Hyper centre* », d'une restructuration pour lui créer une identité de centre-ville.

LA GAZETTE DE SQY

« *Le secteur "Hyper centre" est […] un secteur qui est globalement vieillissant, qui a des problèmes d'image et d'attractivité* », a rappelé la vice-présidente de SQY à l'aménagement du territoire.

Alors que le quartier autour de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines, appelé « *Hyper centre* » par l'agglomération, connaît de nombreuses opérations de démolition-reconstruction de bâtiments, Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite « *engager une démarche de restructuration globale afin de redynamiser ce secteur stratégique et de lui créer une vraie identité de centre-ville* ». C'est en ces termes que les documents du conseil communautaire du 27 juin résument l'ambition de l'agglomération.

« *Le secteur "Hyper centre" est […] un secteur qui est globalement vieillissant, qui a des problèmes d'image et d'attractivité, parce qu'il y a beaucoup de bâtiments de ce quartier qui ne répondent plus aux standards habituels,* a rappelé Alexandra Rosetti (UDI), vice-présidente de SQY à l'aménagement du territoire et maire de Voisins-le-Bretonneux. *En plus, le centre commercial Espace Saint-Quentin s'essouffle, et la fermeture partielle de SQY Ouest accentue la dégradation de son image.* »

L'élue a donc expliqué que la démarche de redynamisation aurait pour objectif notamment de « *renforcer et valoriser les qualités de ce secteur* » et de « *consolider et renouveler l'attractivité de ce pôle* ». Une concertation sera initiée avec les Ignymontains et les salariés de ce secteur. ■

EN BREF

MAUREPAS

La commune met en place son « *permis de végétaliser* »

Maurepas rejoint le cercle des communes délivrant désormais des permis permettant aux habitants qui le souhaitent de végétaliser des espaces publics.

Après Montigny-le-Bretonneux et Villepreux, Maurepas instaure également son « *permis de végétaliser* ». Lors du conseil municipal du 26 juin, les élus ont validé l'autorisation temporaire d'utilisation de l'espace public permettant cette initiative. « *Délivré sur demande par la mairie, il permet aux habitants, aux associations ou à des groupes d'habitants, de devenir "citoyens-jardiniers"*, explique le dernier journal municipal. *Ils peuvent ainsi participer à des actions collaboratives de végétalisation de zones prédéfinies de l'espace public.* »

L'objectif affiché par la municipalité avec cette démarche est de participer « *à l'amélioration de la biodiversité* » et « *à l'embellissement de la ville* » en permettant aux habitants d'aider à la « *création d'îlots de verdure* ». Les personnes intéressées doivent déposer leur demande de « *permis de végétaliser* », accompagnée d'un projet, en mairie.

Participer « *à l'embellissement de la ville* »

Ce dernier est étudié et s'il est accepté, le permis de planter est délivré gratuitement pour une période d'un an renouvelable tacitement. « *Le permis de végétaliser n'est pas destiné aux espaces privés,* rappelle le journal municipal. *Si votre projet se situe dans une cour d'immeuble ou concerne un autre espace privé, il faut vous rapprocher du propriétaire.* » ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

TRAPPES La maison des associations enfin inaugurée

Très attendue, la maison des associations Espace 1901 de Trappes a été inaugurée le 6 juillet sur le terrain de l'ex-gendarmerie, dans la Zac de l'Aérostat. « *Nous avons sur la ville un certain nombre de salles de réunion pour les moments importants de différentes associations, ou aussi la maison des familles*, rappelle le maire DVG de Trappes, Guy Malandain. *Mais il nous manquait un lieu ressource, un endroit où les associations pouvaient faire leur assemblée générale, préparer leur saison, ….* » Il ajoute que cet équipement, d'une surface de 525 m² et qui ouvrira en septembre, « *ne remplace pas* » les salles municipales mais les complète. Les travaux, qui avaient pris du retard (lire notre édition du 27 novembre), s'élèvent à un coût de 1,5 million d'euros HT.

SQY

Saint-Quentin-en-Yvelines rejoint l'European cyber security organisation

Cette organisation a notamment pour objectif de promouvoir le marché de la cybersécurité européen.

Dans un récent communiqué, Saint-Quentin-en-Yvelines s'est félicitée que sa candidature pour intégrer la communauté de l'European cyber security organisation (ESCO) ait été acceptée. L'ESCO est, selon SQY, une organisation non gouvernementale « *dont l'objectif est de promouvoir le marché de la cybersécurité en Europe et de stimuler les efforts de recherche appliquée dans ce domaine* ».

L'agglomération estime donc que rejoindre l'ESCO est « *une belle reconnaissance de l'exceptionnel écosystème saint-quentinois en cybersécurité, des actions engagées par l'agglomération et des projets en cours* », en allusion notamment aux nombreuses entreprises du domaine présentes sur Saint-Quentin-en-Yvelines et au projet de Campus de cybersécurité (voir *La Gazette* du 11 juin).

VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY

VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Place Mandela : les futurs aménagements se précisent

Une réunion organisée le 2 juillet a permis de présenter des scénarios d'aménagement de la place. Parmi eux, l'éventualité d'un déplacement de la pharmacie a particulièrement fait réagir les habitants.

LA GAZETTE DE SQY

Parmi les hypothèses, figure un déplacement de la pharmacie. Mais celle-ci « *serait déplacée sur la place* », rassure la maire, Véronique Coté-Millard (UDI), souhaitant préempter l'un des fonds de commerce en face.

Le projet de réaménagement de la place Nelson Mandela n'en est encore qu'à ses prémices, mais prend forme petit à petit. Trois mois après la réunion du 2 avril dernier (lire notre édition du 9 avril), une seconde réunion publique était organisée, toujours à l'école Victor Hugo, le 2 juillet. En présence d'un architecte, des élus de la commune et d'une vingtaine de Clétiens, elle a cette fois-ci donné lieu à la présentation des scénarios d'aménagement de cette place située dans le quartier Ouest des Clayes-sous-Bois.

La pharmacie serait déplacée mais resterait sur la place

Deux scénarios ont été présentés. L'un d'eux comprend un éventuel déplacement de la pharmacie se trouvant sur la place. « *En termes de fonctionnalité et de commerce, une pharmacie est quelque chose d'excessivement précieux,* expose Benoît Garnero, architecte en charge du projet. *Mais ce bâtiment [de la pharmacie] présente un peu une sorte d'incongruité dans l'organisation des lieux.* » Son déplacement permettrait selon lui de « *retrouver un espace bien plus dégagé* », et de « *redonner une fonction à ces lieux, améliorer l'offre en collecte des ordures ménagères, rajouter des anneaux pour les motos et vélos* ».

Du côté de la municipalité, on tient toutefois à rassurer : il s'agirait d'un déplacement et non d'une suppression de la pharmacie, et celle-ci resterait toujours sur la place Mandela. La maire, Véronique Coté-Millard (UDI), souhaite « *voir ce qu'il est possible de préempter.* » « *[La pharmacie] serait déplacée sur la place, dans les bâtiments avec des commerces,* précise-t-elle. *Si un jour, par exemple, le bar PMU [en face] partait, peut-être qu'il pourrait accueillir la pharmacie, ou peut-être que d'autres bâtiments pourraient l'accueillir.* »

Mais un certain nombre de Clétiens présents à la réunion se sont inquiétés de l'avenir de l'enseigne, en premier lieu son gérant et propriétaire. « *La mettre ailleurs me paraît difficile car une officine de pharmacie est un lieu médical mais aussi un commerce,* fait-il remarquer. *Il faut qu'il soit au meilleur emplacement, le fait de la déplacer lui fait perdre sa visibilité et empêcherait tous les passants et les gens de passage d'accéder à la pharmacie.* » Il s'interroge aussi sur l'accès, dans le nouveau projet, à la porte de livraisons située derrière l'officine. « *On a repéré la porte de livraisons et par le jeu de l'escalier, on garde un accès de plain-pied à votre commerce* », lui répond Benoît Garnero.

Et l'architecte d'ajouter : « *Mon travail est de lancer une réflexion sur un plus long terme, et le jour où l'opportunité de la disparition de ce bâtiment, pour des raisons que j'ignore, se présente, gardez à l'esprit que ce bâtiment n'est pas forcément très bien placé […] mais l'idée n'est absolument pas de se passer de cet espace-là.* »

Moins de stationnement, refonte des escaliers et lettres amovibles

Autre sujet sensible : le stationnement. Le projet prévoit la suppression de certaines places, le stationnement actuellement en épi basculant en stationnement longitudinal. « *On profite alors d'un trottoir bien plus confortable et moins encombré en termes de mobilier,* avance Benoît Garnero. *Mais on perd quelques places* ». Ce qui, pour la maire, est « *un faux problème* ».

Elle s'appuie sur l'exemple du centre-ville, où dans le cadre des travaux de la halle du marché, « *on a supprimé près de 40 places de stationnement* ». « *Personne ne s'en plaint,* affirme-t-elle. *Les gens se sont répartis dans les rues voisines. […] Et puis, est-ce qu'on veut de l'asphalte partout ou est-ce qu'on veut respirer ? Moi je suis plutôt pour supprimer un peu de stationnement pour mettre aussi des espaces verts.* » Et ainsi inciter la population à utiliser des modes de déplacement plus propres.

L'aspect piéton est d'ailleurs particulièrement mis en avant dans l'aménagement de la place. L'escalier actuel, « *très compact et peu pratique* » d'après l'architecte, serait transformé en « *des marches sur lesquelles on peut vraiment s'asseoir, avec des avancées [afin] que la place devienne un forum, où les enfants peuvent jouer* », selon le souhait de la maire. Enfin, ont été suggérées par l'architecte des lettres en métal, démontables en cas de grande manifestation, afin d'écrire le nom de Mandela sur la place.

Le calendrier du projet n'est pas encore défini. L'enveloppe initiale de 400 000 euros, elle, sera revue à la hausse, en raison notamment d' « *aménagements que l'on n'avait pas prévus* » et du « *choix des matériaux* », a reconnu Véronique Coté-Millard, avançant néanmoins que la Ville travaille pour voir si elle peut « *prétendre à des subventions* ». ■

EN BREF

GUYANCOURT

Le maire écrit au préfet sur la question des effectifs de police

Suite à quelques incidents, François Morton (DVG) demande au préfet « *à minima de s'assurer que les effectifs actuels de police nationale sont les effectifs nécessaires* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« *Nous avons été témoins d'incidents dans des quartiers de la ville, récurrents à l'approche de l'été* », explique François Morton (DVG), voulant donc s'assurer d'une présence suffisante de la police.

François Morton (DVG), maire de Guyancourt, insiste n'avoir écrit au préfet que de « *manière préventive* » et mentionne « *les excellentes relations* » que la commune entretient avec la police nationale, mais toujours est-il que l'édile a souhaité alerter les services préfectoraux sur la présence policière.

« *Nous avons été témoins d'incidents dans des quartiers de la ville, récurrents à l'approche de l'été* », nous explique François Morton, en référence aux habituels rodéos sauvages et aux récents tournois de football inter-quartiers non déclarés, qui se sont majoritairement bien déroulés mais qui ont également donné lieu à quelques échauffourées (voir *La Gazette* du 25 juin) et nécessité l'intervention de la police.

« *Ces phénomènes peuvent créer un sentiment d'insécurité* »

Le maire souligne que Guyancourt « *n'est pas en crise* », mais indique avoir « *cru bon d'interpeller le préfet sur ces points, de manière préventive* » : « *Ces phénomènes peuvent avoir des conséquences sur les habitants et créer un sentiment d'insécurité.* » Il demande donc au préfet « *à minima de s'assurer que les effectifs actuels de police nationale sont les effectifs nécessaires* », notamment à l'approche du feu d'artifice du 13 juillet. ■

EN BREF

LA VERRIÈRE

La Ville veut le passage du bus PMI

La maire de La Verrière a écrit au président du conseil départemental pour demander à ce que le bus itinérant de la Protection maternelle et infantile (PMI) passe désormais par sa commune.

Depuis plus de deux ans, le bus Protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental sillonne de manière itinérante une dizaine de communes rurales yvelinoises. Depuis février, il passe également à Magny-les-Hameaux, au rythme d'une fois par mois. Et La Verrière veut également en bénéficier, surtout depuis la fermeture du centre PMI de la commune, puis l'arrêt de la navette qui emmenait les parents jusqu'à la PMI de Maurepas.

Un éloignement de l'offre pédiatrique « *préjudiciable* »

Nelly Dutu, maire PCF de La Verrière, a donc écrit fin juin au président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), pour lui demander le passage du bus PMI dans la commune. « *Les mesures de prévention médicale, de dépistage des handicaps, de soutien et de conseil aux parents en matière de sommeil, d'éveil, d'alimentations sont fondamentales mais malheureusement insuffisamment dispensées avec la restructuration des PMI,* écrit Nelly Dutu. *Cet éloignement de l'offre pédiatrique est préjudiciable à la santé des enfants et à leur développement.* »

L'édile demande donc au Département que « *les enfants verriérois et leurs familles puissent bénéficier de consultations itinérantes avec le dispositif bus PMI* ». La demande de la maire de La Verrière sera-t-elle entendue ? ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'agglomération se dote d'une charte de la promotion immobilière

Ce document, non juridique, doit encourager les promoteurs immobiliers qui l'ont ratifié, à répondre dans leurs projets aux volontés des collectivités, en termes de dialogue, de qualité ou encore de prix de vente.

L'agglomération veut encourager les promoteurs immobiliers à communiquer avec les communes plus en amont de leurs projets sur des terrains privés, et à garantir un bon niveau de qualité dans leurs programmes. Elle a pour cela travaillé pendant plus d'un an à la rédaction d'une Charte de la promotion immobilière avec les professionnels du secteur, qui a été signée le jeudi 4 juillet par plus d'une trentaine de promoteurs. Ces derniers, s'ils respectent les différents points de la charte, pourront se voir attribuer un label « *Qualisqy* » pour leurs projets.

« *C'est une charte, pas un document juridique, votre signature est un engagement moral, une sorte de charte de bonne conduite* », a adressé aux promoteurs Alexandra Rosetti (UDI), vice-présidente de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'aménagement du territoire et maire de Voisins-le-Bretonneux. La charte est ainsi divisée en quatre axes majeurs. Le premier est le « *dialogue* » car les maires de SQY souhaitent être consultés encore plus en amont lorsqu'un promoteur a un projet sur un terrain privé.

« *Depuis quelques temps, on constate que nos collègues maires, au niveau des sorties de projets sur des terrains de maisons de particuliers, ces opérations de logements sont pour certaines sans association de la collectivité ou alors trop tardive, ce qui est regrettable* », avance Jean-Michel Fourgous (LR), président de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui voit dans cette charte l'ambition de faire en sorte que les habitations correspondent aux attentes des personnes qui habitent et travaillent à Saint-Quentin-en-Yvelines.

« *L'idée, c'est d'avoir un dialogue le plus en amont possible, lorsque les promoteurs ont repéré un projet, avec la mairie et SQY de façon à vérifier plein de problématiques,* souligne Alexandra Rosetti. *On souhaite que les projets soient adaptés, réalistes, raisonnés, parce que quand on densifie trop, après, derrière, il y a aussi d'autres complications.* » Le deuxième axe porte sur

LA GAZETTE DE SQY

« **C'est une charte, pas un document juridique, votre signature est un engagement moral, une sorte de charte de bonne conduite** », **rappelle aux promoteurs la vice-présidente à l'aménagement du territoire.**

« *le contexte environnant* ». Ainsi, les communes et SQY souhaitent qu'au-delà des règles d'urbanisme, les programmes immobiliers « *s'intègrent au mieux dans le territoire qui l'entoure* », précise l'agglomération.

Le troisième point concerne « *les qualités attendues de chaque programme* » : « *Cette charte met l'accent sur la qualité des constructions, sur les innovations, sur l'accessibilité des logements, et il y a des enjeux environnementaux qu'on ne peut pas ignorer* », précise la vice-présidente à l'aménagement du territoire. Le dernier point de la charte demande quant à lui qu'une « *attention particulière* » soit portée « *sur les montants d'acquisition du foncier et les prix de sortie des logements négociés par les opérateurs privés […],* » indiquent les documents de SQY.

« *Pour les promoteurs qui arriveront à respecter les différents critères de cette charte, il se verront attribuer un label "Qualisqy" qui leur permettra de montrer qu'ils sont capables de faire des constructions de qualité et qui répondent à des critères bien précis* », ajoute Alexandra Rosetti, précisant que ce label est attribué lors du permis de construire.

Si plusieurs promoteurs présents pour la ratification du 4 juillet disent voir d'un bon œil cette charte, qui pourrait « *tirer la qualité vers le haut* », ils estiment qu'un juste milieu est à trouver. « *Il ne faut pas qu'elle soit trop contraignante par rapport à la valeur du marché,* nous confie l'un d'eux. *Il ne faut pas que ça casse l'élan du renouvellement urbain. Nous aussi, on a nos équilibres.* » Un autre promoteur ajoute qu'avec une plus haute qualité, « *forcément les prix sont tirés vers le haut* », et il faut donc que tout le monde puisse acheter. L'agglomération s'est engagée à ce que la charte soit remise à jour annuellement. ■

LA VERRIÈRE

À l'approche des élections, l'opposition sonde la population

L'opposition menée par Nicolas Dainville (LR), invite les habitants à répondre à son sondage portant sur différents points de la vie sur la commune.

L'opposition municipale vient de lancer un questionnaire participatif distribué dans les boîtes aux lettres et disponible en ligne. L'objectif est de recueillir l'avis des Verriérois sur les questions d'emploi, de sécurité, d'éducation, de fiscalité, etc. Une démarche qui a logiquement en ligne de mire les élections municipales de l'année prochaine, même si le leader de l'opposition, Nicolas Dainville (LR), ne s'est pas encore déclaré candidat.

« *On lance ce questionnaire maintenant parce qu'on constate un niveau d'insatisfaction d'un grand nombre d'habitants, et une volonté d'être écouté sur tous les grands sujets* », explique Nicolas Dainville. Ce dernier se satisfait qu'une cinquantaine de personnes aient déjà répondu au questionnaire et présentera le résultat de celui-ci à la rentrée, qui pourrait donner le ton à l'approche des municipales : « *On a déjà des citoyens qui veulent nous rejoindre pour peser à l'avenir, et essayer de proposer une nouvelle énergie.* »

EN BREF

COIGNIÈRES

Permis de démolir déposé pour le silo des Acacias

Le bailleur de la résidence des Acacias, France habitation, a récemment déposé le permis de démolir pour l'imposant silo. Une étape vers la résolution du problème de stationnement du quartier.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Une fois le silo démoli, il devrait laisser place à plusieurs places de stationnement, ainsi qu'à « *un petit square* » et « *un peu d'arbres* », indique le maire SE de Coignières, Didier Fischer.

Depuis plusieurs mois, le nouveau maire de Coignières, Didier Fischer (SE), est entré en négociation avec le bailleur de la résidence des Acacias, France habitation, pour résoudre le problème du manque de places de stationnement dans le quartier. Lors d'un point presse fin juin, le maire a souligné de nouvelles avancées dans le dossier : le permis de démolir pour le silo, fermé en 2012, a été déposé à la mi-juin.

« *[Ça] ne veut pas dire qu'il va être démoli tout de suite, mais on est vraiment entré dans le processus, on va s'empresser de faire instruire ce permis* », apprécie Didier Fischer. Le simple coût de la démolition du silo est estimé à « *1 million d'euros* », précise l'élu.

Une démolition à 1 million d'euros

À la place du silo, plusieurs places de parking devraient être construites, « *mais pas seulement parce qu'on va peut-être faire un petit square, […] remettre un peu d'arbres, etc* », précise le maire. Cette création de places doit être accompagnée d'une réorganisation des parkings autour de la résidence, ce qui devrait permettre d'atteindre les « *380 places* », au total, espérées, contre une petite centaine actuellement. Le projet final doit être présenté par le bailleur à la mairie en septembre. ■

Les métiers du Numérique

POP SCHOOL
SIMPLON.CO

La Mission Locale vous invite à une information collective sur les Formations aux métiers du Numérique proposées par les centres **POP School** et **SIMPLON**, le mardi 16 Juillet 2019 à 14h30 sur le site de Guyancourt, rue Jacques Duclos :
- DATA SECURITY HELPER (Sécurité Informatique)
- IOT MAKER (Objets Connectés)
- Développeur.se WEB/MOBILE et DATARTISAN.E (Gère l'Ensemble du Cycle de la Donnée)

Ces formations sont gratuites, durent 6 à 7 mois et comprennent un temps d'application en entreprise.

Les prérequis pour celles-ci sont :
Avoir entre 18 et 25 ans, une forte motivation, une autonomie, une persévérance, une capacité à travailler en équipe et un intérêt très marqué pour les nouvelles technologies.

Retrouvez nous sur :
@sqyway @sqyway @sqyway_1625 SqyWay 16/25

SQYWAY 16/25
PRENEZ LA BONNE DIRECTION

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

En Île-de-France et dans l'agglomération, le gaz vert en plein développement

Une visite organisée par GRDF a permis de mettre en avant l'essor de cette énergie produite localement et utilisée notamment pour la mobilité. SQY est évidemment concernée par cette avancée.

« *Le premier carburant alternatif au pétrole au niveau mondial.* » C'est ainsi que s'exprime Michel Piazza, directeur territorial GRDF de l'Ouest francilien, au sujet du Gaz naturel véhicule (GNV). Ce composant est « *un gaz naturel que l'on va comprimer à 200 bar, la pression que l'on retrouve dans les bouteilles de plongée sous-marine*, explique Michel Piazza. *Ce gaz a une version énergie renouvelable, le bio GNV, que l'on conduit à partir de la méthanisation de déchets organiques agricoles de stations d'épuration, de bio-déchets.* »

« *Tout comme le gaz naturel, le biométhane sert à chauffer, cuisiner mais également à se déplacer avec les véhicules GNV et bio GNV* », ajoute-t-on du côté de la société énergétique. Une visite ouverte à la presse était ainsi organisée le 4 juillet, à la Sepur de Thiverval-Grignon, près de Plaisir, et à la station d'épuration de Saint-Cyr l'École afin de découvrir l'utilisation de ce composant en Île-de-France pour les transports, et sa production en amont.

Concernant les mobilités, de nombreuses entreprises font le choix du GNV pour leur flotte de véhicules. GRDF s'est dotée « *d'une flotte de véhicules en gaz vert depuis cinq à dix ans* », fait savoir Michel Piazza. Et le directeur territorial de poursuivre : « *En tant que service public, on est un acteur engagé en faveur de la transition énergétique. […] Aujourd'hui, quand on regarde à l'échelle du monde, il est devenu impératif de trouver une alternative à la mobilité pétrole ; le diesel, l'essence ou le GPL étant destinés à être progressivement bannis des métropoles.* »

LA GAZETTE DE SQY

Le site de la Sepur de Thiverval-Grignon, près de Plaisir, est équipé d'une station d'avitaillement en GNV et compte 14 véhicules roulant avec ce type d'énergie.

À la Sepur, on compte « *plus de 300 véhicules GNV sur le groupe, dont 14 à Thiverval* », d'après Pascal Bregeras, directeur du site. Ce qui représente 25 % du parc global de véhicules de l'entreprise de collecte de déchets, et 10 % sur celui de Thiverval-Grignon, qui est d'ailleurs équipé d'une station d'avitaillement en GNV. « *C'est, je pense, un choix économique (le GNV est 30 % moins cher qu'un carburant pétrole, Ndlr) et de société,* justifie-t-il. *Ne plus rouler en polluant l'air, avec une empreinte carbone quasiment à zéro, ça a du sens sur le plan économique et écologique.* »

D'autres entreprises du secteur ont également décidé de se fournir en véhicules roulant au gaz vert, comme à SQY, Ikea, dont le siège France est à Plaisir, ou la société trappiste de BTP Noblet. À l'échelle de la région, « *plus de 4 950 véhicules* » roulant avec ce carburant sont immatriculés en Île-de-France, et « *près de 850 nouveaux véhicules au GNV* » ont été mis en circulation en 2018 sur le territoire francilien, peut-on lire sur un communiqué de GRDF. « *Lors des années à suivre, entre cinq et dix dépôts de bus d'IDF Mobilités (ex-Stif) vont se mettre au GNV* », complète Michel Piazza.

Il ajoute que sur les « *280 stations d'avitaillement au GNV* » en France, « *60 se trouvent en Île-de-France, dont une vingtaine publiques* ». Et d'annoncer que « *dans les deux prochaines années, plus d'une quinzaine de stations publiques vont être mises en service [en Île-de-France]* ».

Le contexte est donc favorable, et la production locale est privilégiée. La Station d'épuration (Step) Carré de réunion, située sur les communes de Saint-Cyr l'École et Bailly, en fait partie. Elle traite les eaux usées du bassin versant Ouest d'Hydreaulys, dont font partie trois communes de SQY (Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Élancourt). Cette usine doit prochainement s'équiper d'une unité d'injection de biométhane. La première injection est prévue au 1er janvier 2020.

Ce projet à environ 5 millions d'euros est financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la Société des eaux de Versailles et de Saint Cloud (Sevesc), selon Jean-Pascal Chuzel, directeur de la Step, qui précise que la future installation permettra « *de transformer le biogaz produit à partir des eaux usées dans un biométhane qui a une qualité strictement identique à celle du gaz naturel* ».

« *Aujourd'hui, vu les enjeux environnementaux et les enjeux liés au coût et aux ressources finies de l'énergie, on est dans l'obligation d'élargir notre périmètre de réflexion,* affirme-t-il. *On ne peut raisonner que sur le métier de l'eau mais avoir un cercle de réflexion plus grand lié à l'eau, à l'énergie, à la biodiversité, à la qualité de l'air. […] On regarde tout ce qui peut contribuer à répondre aux grands enjeux environnementaux.* » Et il assure que ces nouvelles ressources vont faire baisser la facture d'eau d'un centime par m³ jusqu'en 2025, puis pourraient avoir « *un effet baisse plus significatif à partir du 1er janvier 2026.* » ■

GUYANCOURT

La Ville apporte son soutien aux « *coquelicots* »

Lors du conseil municipal du 2 juillet, par un vœux adopté à l'unanimité, le conseil municipal de Guyancourt a apporté son soutien à l'appel national demandant l'interdiction des pesticides.

Depuis le lancement de l'appel « *Nous voulons des coquelicots* » l'an dernier, un mouvement national qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en se réunissant tous les premiers vendredis de chaque mois, des irréductibles se rassemblent tous les mois devant la mairie de Guyancourt. Par un vœux prononcé lors du conseil municipal du 2 juillet, la municipalité guyancourtoise a apporté à l'unanimité son soutien à cet appel.

« *Il était important qu'on s'engage au niveau du conseil municipal* », insiste François Morton (DVG), maire de Guyancourt, rappelant que la commune n'emploie plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts depuis début 2016, avant donc l'obligation légale. Dans ce vœux, « *on rappelle notre politique sur le développement durable, en réaffirmant que cela va au-delà de l'environnement, avec une approche sociétale et économique* », précise le maire.

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La Région subventionne la future halle de marché

La semaine dernière, la Ville a signé avec la Région son contrat d'aménagement régional, qui permet une importante subvention de la construction de la halle du marché et d'une place à côté.

LA GAZETTE DE SQY

La livraison du nouveau marché est prévue « *d'ici la fin de l'année* », précise la maire UDI des Clayes-sous-Bois, Véronique Coté-Millard.

Sur les 3,3 millions d'euros que vont coûter la construction de la nouvelle halle de marché couverte et la réalisation d'une aire de stationnement et d'une place publique juste à côté, 900 000 euros seront financés par la Région. Lundi 1er juillet, Jean-Philippe Dugoin-Clement (UDI), vice-président du conseil régional en charge de l'écologie et du développement durable, est venu signer avec Véronique Coté-Millard (UDI), maire des Clayes-sous-Bois et également conseillère régionale, le contrat d'aménagement régional qui permet ce financement.

Pour mémoire, la nouvelle halle du marché est actuellement en train d'être construite à côté de l'ancienne, qui sera quant à elle détruite pour laisser place à un immeuble d'une vingtaine de logements (voir *La Gazette* du 1er mai 2018).

> « ***On essaye de faire venir une brasserie*** »

Cet immeuble sera donc accompagné d'un parking, d'un nouveau parvis « *et on essaye de faire venir une brasserie pour recréer un lieu de vie qualitatif* », ajoute Véronique Coté-Millard. La livraison du nouveau marché est prévue « *d'ici la fin de l'année* », précise la maire des Clayes-sous-Bois. Une partie du budget total de l'opération est par ailleurs financée par la vente du terrain destiné à accueillir les logements. ■

EN BREF

YVELINES

L'adjoint de Maurepas prend la tête d'Objectif France dans les Yvelines

Suite à la fusion du Parti libéral démocrate avec Objectif France, et la mise en retrait du responsable départemental du parti, Erwan Le Gall a pris la tête du comité yvelinois d'Objectif France.

La passation officielle a eu lieu vendredi 28 juin : Erwan Le Gall, premier adjoint à Maurepas, a pris la tête du comité yvelinois d'Objectif France. Membre du Parti libéral démocrate (PLD) depuis 2013, qui a fusionné avec Objectif France en mai dernier, Erwan Le Gall travaille désormais pour les prochaines élections municipales.

Selon le premier adjoint de Maurepas, Objectif France, fondé par Rafik Smati, est un « *parti de droite, libéral et conservateur, très axé sur le régalien* ». Dans les Yvelines, c'est un parti qui ne connaît pas une exposition médiatique très forte, mais compte « *450 adhérents et sympathisants* » d'après Erwan Le Gall.

Dès le lendemain de sa prise de fonction, il s'est attelé à la prochaine échéance électorale. « *J'ai repris contact avec un certain nombre d'élus, et je vais mailler tout le territoire […] pour rencontrer les élus, les militants, et voir celles et ceux qui veulent s'investir dans la bataille électorale*, explique Erwan Le Gall, qui veut donner à son parti de la visibilité locale. *Et en 2020, voir qui est partant pour prendre des têtes de liste, s'il y en a, mais surtout repérer des élus ou des futurs candidats sur des listes.* » ■

COIGNIÈRES

La commune déclasse plusieurs logements en raison d'une enquête du procureur

L'ancien maire de Coignières, Jean-Pierre Sevestre (DVD), avait alerté le procureur sur la location de logements communaux, parfois à des tarifs avantageux, à des agents de la ville.

Suite à la saisie du procureur de la République en juin 2018 par l'ancien maire de Coignières, Jean-Pierre Sevestre (DVD), qui pointait alors des « *irrégularités* » qu'il estimait héritées de la gestion passée de la commune, une enquête préliminaire a été ouverte. Sont en cause notamment des logements appartenant à la commune et loués, parfois à des tarifs très avantageux, à des agents municipaux. Le nouveau maire, Didier Fischer (SE), qui selon ses mots « *hérite de cette situation* », a décidé d'agir. La majorité élue en décembre a donc voté, lors du conseil municipal du 2 juillet, le déclassement de 13 des 20 logements communaux pour en permettre une éventuelle vente future.

« ***La situation juridique actuelle nous oblige à faire un geste en montrant qu'on veut mettre un terme à cette situation*** », **explique Didier Fischer, maire SE, aux élus lors du conseil municipal.**

« *Vous savez que monsieur Sevestre a déposé une plainte contre X pour concussion, en ce qui concerne les logements de la commune : ça veut dire qu'aujourd'hui, le procureur de la République a ouvert une enquête préliminaire,* explique Didier Fischer aux élus lors du conseil municipal. *Ouvrir une enquête préliminaire, ça ne veut pas dire que le délit est constitué, mais il y a enquête.* » Selon lui, plusieurs personnes ont déjà été entendues, et certains agents comme lui-même, en tant que maire, pourraient être inquiétés puisque certains cas seraient « *à la limite de la légalité* ».

« *La situation juridique actuelle nous oblige à faire un geste en montrant qu'on veut mettre un terme à cette situation*, poursuit le maire de Coignières. *Aujourd'hui, déclasser ces logements dans le domaine privé […], c'est un geste fort vis-à-vis de la procédure en cours.* » Sur les 20 logements que possède la commune, Didier Fischer explique que sept sont des logements de gardiens, attenants à des équipements publics, et ne sont donc pas concernés car il s'agit d'un « *cas de figure que la loi reconnaît* ».

Ce sont donc les 13 autres logements qui sont déclassés. Une partie de ceux-ci sont occupés par des agents qui ont des astreintes pour compenser le loyer modéré (deux logements d'instituteurs ne posent également pas de problèmes, Ndlr), mais d'autres ont des loyers « *extrêmement bas, et ça pose quelques problèmes* » détaille l'élu. « *Ce sont des situations qui sont souvent complexes et qui peuvent poser, légalement aussi, certains problèmes*, indique le maire. *On propose donc de passer ces logements dans le domaine privé de la commune, ce qui peut permettre, à terme, de vendre une partie de ce patrimoine.* »

« *On vend ou on réactualise les loyers* »

Didier Fischer insiste qu'il n'est « *pas question* » de les vendre tout de suite ou « *de mettre des agents à la porte* ». Il prévient que les différentes situations seront vues directement avec les personnes concernées : « *Il y a deux solutions : on vend ou on réactualise les loyers, mais vente ou réactualisation se feront dans la négociation avec accord des personnes concernées.* » Dans les rangs de l'opposition, qui s'est abstenue lors du vote, Nathalie Figueres a regretté que les agents concernés n'aient pas été informés de ce déclassement plus tôt : « *Je pense qu'il aurait été judicieux de consulter les agents dans un premier temps, avant de faire passer ça en délibération.* »

Ce à quoi le maire de Coignières a répondu que chaque situation allait désormais être « *étudiée au cas par cas* », et concerne véritablement « *six ou sept agents de la commune au maximum* ». Un peu avant, Didier Fischer avait indiqué attendre « *les résultats de l'enquête préliminaire pour voir ensuite, comment nous allons, nous commune, nous situer par rapport à ça* ». Et d'ajouter : « *Mais il était nécessaire d'agir, il était grandement temps d'agir.* » ■

PLAISIR

Accrobranche dans la galerie d'Auchan

Depuis le 8 juillet et jusqu'au 13 juillet, le centre commercial d'Auchan Plaisir accueille un parcours d'accrobranche. Ce parcours, réservé aux enfants de 4 à 12 ans, est accessible de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. « *À l'occasion des vacances d'été, les enfants seront invités à partir à l'aventure sur un parcours accrobranche pour faire le plein de sensation tout en sécurité !* », annonce le site internet du centre commercial. Le mercredi 10 et le samedi 13 juillet, de 14 h à 19 h, « *partez également à la rencontre des animaux de la savane grâce à la réalité virtuelle safari* », ajoute plaisir.aushopping.com.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré aux travaux d'été dans les collèges saint-quentinois, en page 9 de notre édition de la semaine dernière. Sur la photo, contrairement à ce que nous indiquons en légende, Jean-François Raynal, le vice-président du Département aux mobilités et au patrimoine bâti, se trouve à gauche et non à droite. Nous présentons nos excuses au principal concerné ainsi qu'aux lecteurs pour cette erreur.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Quatre kilomètres de routes en travaux cet été

Comme tous les ans, Saint-Quentin-en-Yvelines profite de la période estivale pour entretenir les routes dont elle a la charge. Des routes de toute l'agglomération sont concernées.

L'opération la plus coûteuse de l'été, d'un budget de 148 800 euros, concernera la rénovation du Boulevard Léon Blum à Plaisir, entre la RD 11 et le rond-point situé au niveau de Armor lux.

Avec une météo souvent plus favorable et une circulation moins dense qu'à l'accoutumée, de nombreuses collectivités profitent de l'été pour effectuer des opérations de rénovation de voirie. La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines n'échappe pas à la règle et indique sur son site internet dédié aux travaux, peps.sqy.fr, que cet été, « *ce sont plus de quatre kilomètres de routes* » qui vont faire l'objet d'un entretien pour un « *investissement de plus de 1,5 million d'euros* ».

Rue Henri Barbusse à Trappes

Quelques-uns de ces chantiers ont déjà eu lieu, notamment pour les rues Hélène Boucher et l'avenue du Lycée à Voisins-le-Bretonneux, ou encore l'avenue des Noës à La Verrière. Mais la majeure partie des travaux a débuté le lundi 8 juillet et doit s'achever le mercredi 7 août. Aux Clayes-sous-Bois, 333 mètres de voiries sur l'avenue Jules Ferry, de l'avenue Jean Jaurès jusqu'au giratoire du Chemin des vignes, seront ainsi concernés pour un total de 91 000 euros.

À Coignières, 120 mètres de voirie au niveau du rond-point du Cèdre vont avoir droit à une rénovation, pour un budget de 53 000 euros. Pour 85 800 euros, 590 mètres de l'avenue de la Villedieu, entre le rond-point des Templiers et le boulevard des Templiers, vont être refaits. Du côté de Guyancourt, 320 mètres de route seront rénovés sur les rues Le Corbusier et Jules Michelet. Une opération à 35 450 euros. Toujours à Guyancourt, un chantier d'un montant de 57 500 euros se déroulera sur 160 mètres de voie au niveau du rond-point des Garennes.

À Montigny-le-Bretonneux, c'est le carrefour de l'avenue du Vieil étang et de la rue Jean-Pierre Timbaud qui va être refait pour 47 000 euros. L'opération la plus coûteuse de l'été, d'un budget de 148 800 euros, concernera la rénovation du boulevard Léon Blum à Plaisir, entre la RD 11 et le rond-point situé au niveau d'Armor lux. L'autre opération importante de l'été, coûtant 125 800 euros, se déroulera à Trappes et permettra la rénovation de 275 mètres de la rue Henri Barbusse. Enfin, opération également programmée du 8 juillet au 7 août, la rénovation de 431 mètres de l'avenue du Val joyeux à Villepreux coûtera 103 400 euros à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les derniers travaux programmés se dérouleront à l'automne et concerneront la rue du Lieutenant Henri Levet et la rue de Villeneuve à Maurepas, où 320 mètres de voirie vont bénéficier de travaux pour un budget de 21 000 euros. ■

Des chantiers également sur les routes départementales

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines n'est pas la seule à profiter de la période estivale pour réaliser de multiples chantiers sur les routes. Le conseil département va également réaliser des travaux sur une partie des près de 1 600 kilomètres de routes qu'il gère et entretien. Parmi les 60 chantiers programmés cet été ou à partir de septembre, quelques-uns sont sur les routes saint-quentinoises, et sont détaillés dans un communiqué du Département.

Ainsi, dans le cadre du doublement de la RD 30 à Plaisir, les travaux de finition de la passerelle franchissant la RN 12 se poursuivront pendant l'été, « *mais sans impact notable sur la circulation* », note le conseil départemental. Toujours à Plaisir, sur la RD 11 menant de Plaisir à Neauphle-le-Château, le talus en surplomb de la route côté droit va être renforcé, dans le virage où des barrières sont visibles depuis plusieurs mois. « *Les travaux seront réalisés à partir du mois de septembre, une voie de circulation sera neutralisée pendant la durée des travaux, une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place de jour comme de nuit* », prévient le Département.

Entre Montigny-le-Bretonneux et Bois-d'Arcy, c'est la couche de roulement de la RD 129 entre l'avenue André Marie Ampère, au niveau de la station Total, et l'intersection avec la RD 127, qui va être rénovée cet été. « *Ces travaux sont réalisés de nuit sous basculement de chaussée et déviation locale* », précise le communiqué.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

Plaisir Elle met le feu à son appartement pour mettre fin à ses jours

Dans un immeuble d'habitations de trois étages, une femme a mis le feu à son appartement pour mettre fin à ses jours. Elle a depuis été placée en psychiatrie, selon une source policière. C'est un riverain qui a prévenu la police après avoir vu des flammes sortir de l'immeuble.

Les policiers sont donc arrivés les premiers sur les lieux et ils ont commencé à « *tambouriner aux portes pour faire sortir les habitants* », raconte une source proche de l'affaire. La femme est alors sortie en même temps que ses voisins. Seul son appartement a été incendié. Et aucun blessé n'a été enregistré. ■

Yvelines Le directeur académique mis en cause dans une affaire de harcèlement

Serge Clément, le directeur académique des Yvelines, a démissionné le 28 juin en raison de sa mise en cause dans une affaire de harcèlement.

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale des Yvelines a mis fin à ses fonctions le 28 juin, selon les informations de *78actu* et du rectorat. Serge Clément aurait été mis en cause dans une affaire de harcèlement. « *Certains éléments portés à la connaissance de la rectrice ont déclenché une enquête administrative, visant à établir des faits et leur véracité* », indique le rectorat selon ses propos rapportés par *78actu*.

Un comportement déplacé

Le journal indique qu'il aurait eu un comportement déplacé envers une inspectrice de circonscription, qui aurait récemment quitté ses fonctions. D'autres institutrices ont également été entendues. La gendarmerie serait à priori en charge de l'enquête. Pour l'heure, Serge Clément demeure présumé innocent.■

Les Clayes Un jeune de 14 ans se fait cambrioler par trois hommes

Trois hommes ont cambriolé une maison dans la nuit du 5 au6 juillet alors qu'un jeune de 14 ans était seul au domicile de ses parents. Après l'avoir malmené, ils ont fui avec l'Audi des parents.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'adolescent a aussi été malmené pendant le vol. « *Ils lui ont mis deux-trois gifles* », raconte une source policière.

L'enquête est toujours en cours. Trois hommes ont cambriolé une maison le 6 juillet alors que le fils de 14 ans était seul au domicile de ses parents. Il leur a ouvert la porte pensant qu'il s'agissait de son frère. À la place, des voleurs lui ont fait face. L'un d'entre eux l'a menacé avec une arme de poing, lui demandant les clés de l'Audi, que l'adolescent s'est empressé de donner.

Pendant ce temps, les autres ont fouillé la maison en dérobant d'autres choses, selon une source proches de l'enquête, qui n'a pas voulu donner plus de détails sur le butin. L'adolescent a aussi été malmené pendant le vol. « *Ils lui ont mis deux-trois gifles* », raconte une source policière. Les voleurs ont d'ailleurs tenté de le ligoter avec les câbles du téléphone, mais sans succès.

Pendant qu'ils prenaient la fuite à bord de l'Audi, la victime a entendu le bruit du moteur de la voiture mais également celui d'un deux roues quitter les lieux. La voiture a été localisée grâce à son GPS dans l'Essonne mais la police l'a ensuite perdue. L'Audi a finalement été retrouvée accidentée en Seine-et-Marne, après avoir percuté du mobilier urbain. Quant aux malfrats, ils n'ont toujours pas été retrouvés. ■

Maurepas Une femme se fait violer, des voisins s'interposent

Un homme âgé de 22 ans a été interpellé le 6 juillet à Maurepas pour tentative de viol sur une jeune femme de 23 ans. Elle lui rendait visite au foyer Adoma pour l'envoi d'un colis. C'est à ce moment là qu'il lui a baissé son pantalon pour lui faire des attouchements. Elle s'est alors mise à hurler et à appeler à l'aide. « *Des voisins sont venus interrompre le viol* », raconte une source policière. L'agresseur a depuis été interpellé et placé en garde à vue. « *Il a partiellement reconnu les faits* », affirme cette même source. Une expertise psychiatrique était prévue le 8 juillet. ■

Les Clayes Un ado de 15 ans, armé, tente de cambrioler un bar-tabac

Un adolescent a voulu braquer un bureau de tabac avec une arme aux Clayes-sous-Bois le 1er juillet. Il s'est enfui après avoir tiré. Le jeune a depuis été incarcéré dans un établissement pour mineurs.

Habillé tout en noir, ganté, et portant une capuche dissimulant son visage, un adolescent de 15 ans a tenté de cambrioler un bureau de tabac aux Clayes-sous-Bois le 1er juillet. Rapidement retrouvé par la police, il a été mis en examen au palais de justice de Versailles le 4 juillet, puis incarcéré dans un établissement pour mineurs. Le jeune avait fait usage d'une arme de poing.

C'est vers 19 h 30, que l'adolescent, armé, pénètre dans le commerce. Il a alors ordonné à la vendeuse de lui remettre l'argent de la caisse. Mais le gérant est intervenu et le jeune a tiré « *pour impressionner* », révèle une source proche de l'affaire. Il a ensuite pris la fuite, sans rien voler, voyant que le gérant ne cédait pas face à ses menaces.

Sur place, la police n'est pas parvenue à l'identifier avec la vidéosurveillance du bar-tabac. Mais les forces de l'ordre ont quand même retrouvé une douille de calibre 12. Et les patrouilles ont été renforcées sur le secteur. Elles l'ont retrouvé vers 21 h à proximité du bar-tabac. L'arme n'a pour autant pas encore été retrouvée. ■

Villepreux Condamné pour s'être fait passer pour un maître-nageur

La mairie de Villepreux avait cru recruter un responsable maître-nageur qualifié. Elle s'est rendue compte en juin qu'il s'agissait d'une escroquerie.

Deux ans d'emprisonnement ferme pour ce faux responsable maître-nageur. Le 1er juillet, un homme d'une trentaine d'années a été condamné pour escroquerie. En effet, courant mai 2019, la mairie de Villepreux a posté une annonce pour un poste de responsable maître-nageur pour sa piscine municipale. Après avoir fait passer des entretiens, la Ville a finalement recruté un homme, à priori compétent.

Les diplômes étaient tous faux

Ce dernier a fourni les diplômes adéquats et ses papiers d'identité. Mais la municipalité a commencé à avoir des doutes lorsqu'elle a reçu son casier judiciaire, le 25 juin. Il avait en effet plusieurs condamnations à son effectif.

La Ville a alors appelé les organismes qui lui auraient délivré ses diplômes. Ils étaient tous faux. Le 26 juin, la mairie a donc déposé une plainte. Un enquête a tout de suite été engagée. « *L'homme avait déjà commencé à travailler depuis un, deux ou trois jours à la piscine* », affirme une source policière.

La police s'est finalement rendue compte, qu'il était déjà connu des services pour « *escroquerie, recel de vol, usage de chèques volés et exercice illégal de la profession de médecin* », précise une source proche de l'affaire. En plus de sa peine de prison, il doit payer 3 000 euros de dommages et intérêts. ■

Trappes Deux hommes mettent le feu à une locomotive et volent des fumigènes

Deux hommes ont été arrêtés le 3 juillet pour avoir endommagé des locomotives et incendié un poste de conduite d'une des machines dans la gare de triage de Trappes, l'année dernière.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Pendant la perquisition, la police a découvert son intérêt pour les groupes anarchistes. Ont été trouvés à son domicile, un gilet jaune avec des mentions anarchistes et un masque de ski.

C'est une affaire qui remonte au 10 novembre 2018. Un conducteur de train a constaté que le poste de conduite de la locomotive, qu'il devait prendre en charge, était incendié. Il s'agissait d'un train de marchandises stationné dans la gare de triage de Trappes. Le préjudice était estimé à plus d'1,3 million d'euros.

Il faudra attendre le 3 juillet 2019 pour que deux suspects soient interpellés. Ils ont été déférés en vue d'une comparution immédiate le 4 juillet, mais leur audience a été reportée suite à une demande de report de la défense.

Pendant l'enquête, les analyses d'ADN effectuées sur une veste d'un des deux suspects ont permis d'identifier l'un d'entre eux, domicilié à Saint-Rémy-lès-Chevreuses. Pendant la perquisition, la police a découvert son intérêt pour les groupes anarchistes. Ont été trouvés à son domicile, un gilet jaune avec des mentions anarchistes, un masque de ski, une bouteille d'essence, une barre en métal…

Il en profitera d'ailleurs pour le dénoncer

Lors de son audition, le suspect a bien déclaré avoir forcé la fenêtre de trois locomotives pour dérober des fumigènes. Et son complice aurait allumé un briquet sous le siège conducteur pour effacer leurs traces. Il en profitera d'ailleurs pour le dénoncer. Interpellé le même jour, l'autre mis en cause niera pour autant être l'auteur de l'incendie. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

SPORT

Rugby SQY-Montigny, une fusion pour pallier les manques d'effectifs

Le SQY rugby et l'ASMB ont décidé le 14 juin de regrouper leurs équipes à compter de la saison prochaine. Une fusion qui concerne les groupes seniors et espoirs, réunis au sein de l'URC78.

SQY RUGBY/ASMB RUGBY

A compter de la saison prochaine, les équipes masculines seniors, juniors et cadets du SQY rugby et de l'ASMB rugby fusionneront au sein de l'URC78.

Ne dites plus SQY rugby, ni ASMB ou SQY-ASMB. Désormais, place à l'Union rugby centre (URC) 78. Ce nouveau club est né de la fusion du SQY rugby et de l'AS Montigny-le-Bretonneux rugby (ASMB). Celle-ci a été officialisée le 14 juin dernier lors d'une assemblée générale. « *Le lancement de la fusion est officialisé, après, il y a une procédure interne à la FFR qui prend un peu de temps* », précise le président de l'ASMB et co-président de l'URC78, Jacques Moreau.

La fusion doit entrer en vigueur dès la saison prochaine et concernera les équipes seniors, juniors et cadets, les écoles de rugby ainsi que les sections féminines et vétérans restant pour l'instant séparées. Un regroupement décidé depuis mars et qui « *s'est avéré urgent et opportun car on observe au niveau national une grosse perte d'effectif* », explique Lionel Garrigue, ex-président du SQY rugby et donc co-président de l'URC78. Il tient d'ailleurs à rassurer sur le fait que « *le rugby que l'on pratique à notre niveau n'a rien à voir avec celui que l'on pratique au niveau national* » (en termes d'engagement physique notamment, Ndlr). « *Il y a une réticence à ce que les parents inscrivent leurs enfants,* reconnaît-il. *À la fin de la saison, au SQY rugby, on s'entraînait avec 35 joueurs sur un effectifs qui était initialement de 70 joueurs.* »

« *Les deux clubs avaient des problèmes d'effectifs, et ça nous a semblé très intéressant de mettre nos forces en commun*, abonde Jacques Moreau. *Et au-delà des problèmes d'effectif, on s'est rendu compte qu'il y avait un vrai intérêt sportif.* »

L'équipe première repartira en Honneur (niveau auquel évoluait le SQY rugby, Ndlr), l'équivalent de la 6e division. Pour l'ASMB, qui figurait un étage en-dessous et a raté la montée de peu, c'est une aubaine. « *Nos joueurs qui vont se retrouver en équipe première vont pouvoir jouer en Honneur,* se réjouit Jacques Moreau. *Mais c'est surtout un avantage formidable pour l'équipe réserve, qui a beaucoup souffert l'année dernière, a été incomplète, n'a pas gagné un match de l'année. Ça a été très compliqué également pour la réserve du SQY rugby. Cette année, on va se retrouver avec une équipe réserve d'un niveau très intéressant.*»

Un entraîneur du SQY rugby et trois de l'ASMB chez les seniors

Le staff du groupe seniors (équipes première et réserve confondues, Ndlr) sera composé d'un entraîneur du SQY rugby et trois de l'ASMB. Ce quatuor devra aussi réussir à faire cohabiter des joueurs issus des deux clubs. Ce qui ne devrait pas poser de problème si l'on en croit les deux présidents, qui rappellent par ailleurs que de nombreux cadres des deux clubs font partie d'une génération ayant déjà évolué ensemble entre 2008 et 2013, à l'époque d'une entente SQY-ASMB qui concernait les cadets et juniors. « *Il ne s'agit pas que le SQY rugby soit l'équipe une et l'ASMB l'équipe deux, ou le contraire,* martèle Lionel Garrigue. *On va essayer de mixer les effectifs.* »

« *Le fait d'être d'un club ou de l'autre ne sera pas un critère de choix pour l'entraîneur,* avance son homologue ignymontain. *Il y a des joueurs de valeur des deux côtés, mais on ne va pas mettre des quotas. Les entraîneurs décideront, les meilleurs joueront.* » Le risque que le SQY rugby, évoluant une division au-dessus, soit majoritairement représenté, ne semble pas l'inquiéter. « *Je connais bien les joueurs de Montigny, je suis convaincu qu'il y en a qui devraient se retrouver en équipe première. Cette notion ancien du SQY et ancien de Montigny va disparaître très vite.* »

Ce qui est d'ailleurs la priorité du désormais nommé URC78 : « *Que la mayonnaise prenne et que les joueurs prennent du plaisir sur le terrain* », insistent les deux dirigeants. Pas d'objectif sportif la saison prochaine, même si Lionel Garrigue caresse l'espoir de « *se qualifier pour le championnat de France* ». Mais les règlements ont désormais changé et « *il y a deux fois moins de place en championnat de France qu'avant* », donc cela « *reviendrait à dire que l'on veut monter [en Fédérale 3]* », selon Jacques Moreau, qui préfère dans un premier temps viser « *au moins le milieu de tableau* ».

Les matchs à domicile de l'URC78 seront équitablement répartis, pour les équipes seniors, entre les stades Roger Couderc de Montigny et du Bout des clos de Maurepas (Guy Boniface à Élancourt pour les juniors, Ndlr). Sur le plan financier, le budget « *devrait être pas loin de la somme des deux budgets [des deux clubs]* », selon Jacques Moreau. ■

Handball Plaisir repêché en Nationale 3

Relégué sportivement en Pré-nationale à l'issue de l'exercice 2018-2019, le Plaisir handball club réintègre finalement la N3 suite à une refonte des championnats officialisée au début du mois.

Initialement relégué en Pré-nationale à l'issue de la saison dernière (lire notre édition du 21 mai), le Plaisir handball club (PHBC), évoluera finalement en Nationale 3 lors du prochain exercice. Un repêchage officialisé le 1er juillet et qui fait suite à un vote de la Fédération française de handball, lié à une « *refonte des championnats de Nationale 1* », d'après le président du PHBC, David Frappart. « *Ils font monter beaucoup plus de clubs de N2 vers la N1 et du coup, ça repêche deux clubs par poule en N3,* explique-t-il. *Normalement, il devait y avoir trois relégables par poules, et là, il n'y en aura qu'un seul, et on est sauvé grâce à ça.* »

Cette décision qui était déjà dans les tuyaux depuis quelques temps. « *On est très content, même si on s'y attendait, donc on a préparé notre recrutement en fonction pour l'année prochaine* », confie David Frappart, qui ajoute que le club conserve ainsi « *quasiment tout [son] effectif* ».

« *On a juste trois départs et on est en négociations pour l'arrivée de renforts,* précise-t-il. *Potentiellement, il y a deux joueurs qui peuvent encore partir, ils ont jusqu'au 31 juillet.* » Sous réserve de la suite du mercato, le président espère ainsi que Plaisir pourra au moins viser la « *moitié de tableau* », indiquant qu' « *on a pas mal de jeunes de moins de 18 ans qui montent, donc ça va être surtout une année transitoire* ».

Le tout sous la houlette d'un nouvel entraîneur. Victor Garriguet, dont le départ était prévu de longue date et à qui le président souhaite dire « *un grand merci* » après avoir « *managé l'équipe pendant sept ans* », est remplacé par Bruno Potard. Cet ancien de la maison plaisiroise, recommandé par son prédécesseur et qui entraînait jusqu'alors l'Entente FB2M (Val d'Oise), également en Nationale 3, est aussi entraîneur fédéral et s'occupe du pôle espoirs à Eaubonne (Val d'Oise. Il connaît d'ailleurs déjà les noms des adversaires de sa nouvelle équipe. Plaisir a été reversé dans la poule 5, en compagnie d'Aubervilliers, Paris Sport Club, Villemomble, le Kremlin-Bicêtre, Romilly, le Bassin Mussipontain, et quatre clubs déjà croisés la saison passée : Saint-Mandé, Asnières, Saint-Michel et Thionville. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les handballeurs plaisirois évolueront encore bien à l'échelon national lors de la saison 2019-2020.

Football L'entraîneur de Trappes jette l'éponge

Après avoir obtenu la montée en R2, Hicham Zerhdy n'a pas souhaité poursuivre l'aventure avec l'ES Trappes. Il sera remplacé par Ludovic Gauthier, qui entraînait la réserve de Versailles.

La nouvelle, relayée par *78actu*, a fait l'effet d'une bombe. Hicham Zerhdy, qui avait pourtant remporté le championnat de R3 et ainsi obtenu la montée en R2 dès sa première saison à l'ES Trappes, a décidé de quitter le club trappiste, et ce donc un an seulement après son arrivée. « *Il n'y a pas de raison de ne pas faire partie du projet, le club le souhaite ardemment, maintenant, il faut discuter* », déclarait-il pourtant après le dernier match de championnat. Visiblement, les discussions n'ont pas abouti à un terrain d'entente.

Contacté, le désormais ex-coach explique qu'il s'agit d'une « *décision personnelle qui a été prise courant juin de par mes obligations professionnelles* », avançant qu'il était « *compliqué* » de concilier ses activités d'entraîneur et sa profession, mais glissant toutefois que le projet qui « *m'avait été présenté d'atteindre le N3 sous cinq ans ne sera pas atteignable* » et que « *le club n'avait pas les moyens de ses ambitions* ».

Son remplaçant, lui, est déjà connu et n'est autre que Ludovic Gauthier, qui officiait avec la réserve de Versailles mais n'a pas été conservé malgré également une montée en R2, d'après *78actu*. Sollicitée, la direction de Trappes ne nous a pas répondu avant la mise sous presse de notre édition. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

LA COMMANDERIE

PROJECTIONS

POP-CORN GLACES

FOOD-TRUCK

CINÉ PLEIN AIR

Entrée libre

TOUS LES JEUDIS DU 11 JUILLET AU 29 AOÛT À 22H

LA COMMANDERIE – LA COULÉE VERTE

PROGRAMMATION : LACOMMANDERIE.SQY.FR

La Commanderie - CD 58 / 78990 Élancourt

CONTRE CHAMPS

CULTURE LOISIRS

Saint-Quentin-en-Yvelines
Les feux d'artifice encore de sortie pour la Fête nationale

Le ciel saint-quentinois devrait briller de mille feux dans la nuit du 13 au 14 juillet. Plusieurs communes de l'agglomération organiseront une nouvelle fois des feux d'artifices dans le cadre de la Fête nationale.

▶▶ ÉLANCOURT

Pour la cinquième année de suite, Élancourt et Maurepas organisent conjointement un feu d'artifice intercommunal ce samedi 13 juillet. Pas de changement au niveau du lieu, celui-ci se tient toujours à la Coulée verte, près de la Commanderie. Il est programmé à 23 h et devrait durer une demi-heure. Avant cela, une petite mise en bouche d'avant pyrotechnie est prévue, au sens propre comme au sens figuré, puisque des déambulations d'échassiers lumineux avec distribution de goodies fluorescents auront lieu à 22 h, et que deux food trucks seront à disposition pour se restaurer. Plus de renseignements sur elancourt.fr et maurepas.fr.

▶▶ GUYANCOURT

Un spectacle pyrotechnique de 30 minutes sera organisé au jardin des Gogottes le 13 juillet à 23 h. Mais les festivités commenceront dès 17 h avec des jeux en bois géants, proposés par la maison de quartier Théodore Monod. De 21 h 30 à 23 h, le groupe local Le Patakes mettra l'ambiance avec un concert pop, rock,ska, reggae et funk. Il sera possible de se restaurer sur place de 19 h à 23 h. Les célébrations de la Fête nationale entraîneront une fermeture de la circulation sur plusieurs voies du 12 juillet à 17 h au 14 juillet à 1 h : les rues de Dampierre, de Villaroy, Lavisse, Leroi-Gourhan, Guimard et Lloyd-Wright. Plus de détails sur ville-guyancourt.fr.

▶▶ MONTIGNY

Une nouvelle fois, une collaboration avec Voisins-le-Bretonneux donnera lieu à un feu d'artifice organisé « *en tous points de la même façon que pour les éditions précédentes* », indique la Ville de Montigny-le-Bretonneux. Soit sur le bassin de la Sourderie, le 13 juillet à 23 h. Par ailleurs, l'Amicale des pompiers de Montigny organise son traditionnel bal le 14 juillet à 19 h 30, au centre de secours route de Trappes. Entrée avec une conso : 10 euros (8 euros en prévente).

▶▶ PLAISIR

Nouveau feu d'artifice intercommunal entre Plaisir et les Clayes-sous-Bois. Celui-ci aura lieu le 13 juillet à 23 h dans le parc du château de Plaisir. Avec une particularité pour cette édition 2019 : à l'occasion des 50 ans des premiers pas de l'homme sur la lune, le spectacle sera liée au thème de la conquête spatiale. L'entrée est libre et gratuite, possibilité de restauration sur place. Plus de renseignements sur ville-plaisir.fr.

▶▶ TRAPPES

Changement de lieu par rapport à l'année dernière. Rendez-vous cette fois-ci au stade Gravaud, où le feu sera tiré le 13 juillet à 23 h, trois semaines après la fête de la Ville qui a également eu droit à son spectacle pyrotechnique. L'entrée est gratuite, plus de détails sont disponibles sur trappesmag.fr. ■

CC BY-SA4.0

À Saint-Quentin-en-Yvelines, cinq feux d'artifices communaux ou intercommunaux seront tirés le 13 juillet pour célébrer la Fête nationale.

SQY Du cinéma en plein air tout l'été

À Élancourt, des projections en plein air de huit films sont organisées chaque jeudi du 11 juillet au 29 août. Cinéma sous les étoiles aussi aux Clayes-sous-Bois, Maurepas et Plaisir, les 21, 28 et 30 août.

Durant l'été, à Élancourt, la Commanderie et l'association yvelinoise Contrechamps proposent, chaque jeudi, des projections de films en extérieur. L'occasion de « *voir (ou revoir) des films cultes en plein air sur écran géant* », annonce la municipalité sur son site internet.

Huit classiques du cinéma français et américain près de la Commanderie

Les projections se tiennent à la Coulée verte près de la Commanderie. Et ça commence dès ce 11 juillet avec la projection d'*Astérix et Obélix mission Cléopâtre*, d'Alain Chabat. Suivront, jusqu'au 29 août, sept autres grands classiques du cinéma français et américain : *Apollo 13*, *Le sens de la fête*, *La grande vadrouille*, *Starship troopers*, *OSS 117 Rio ne répond plus*, *Dirty dancing* et *Shrek*. Chaque projection est programmée à 22 h et est gratuite (ouverture des food truck dès 19 h 30, Ndlr). Programme complet sur elancourt.fr.

Par ailleurs, deux communes de SQY participent cette année aux *Yvelines font leur cinéma*. Les Clayes-sous-Bois ouvrira l'événement le 21 août à 22 h place Mandela avec le film d'animation *Tous en scène*, tandis qu'à Maurepas, une projection de *Ready player one* de Steven Spielberg sera proposée le 28 août à 21 h place Riboud. Films en plein air aussi à Plaisir avec *Mission impossible : Fallout*, le 30 août à 20 h 45 dans le parc du château. Séances gratuites. ■

Plaisir Une soirée au plus près des étoiles

Le 2 août à partir de 21 h 30, l'association d'astronomie Véga organise une nouvelle édition de sa *Nuit des étoiles*, dans le parc du château. Une soirée « *entre ciel et terre* » qui permettra, « *grâce aux télescopes et lunettes (neuf au total, Ndlr) mis à votre disposition* », d' « *admirer la voie lactée et découvrir le ciel en compagnie de passionnés d'astronomie* », indique le magazine municipal. Deux conférences en lien avec les cinquante ans de la conquête spatiale précéderont les séances d'observations. Chaque année, 300 à 400 personnes participent à l'événement. L'entrée est libre et gratuite. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines La Région fête le théâtre et le cinéma à l'Île de loisirs

Du 24 août au 1er septembre, plusieurs représentations et ateliers seront proposés à l'Île de loisirs, où une salle de cinéma itinérante fera également étape le 22 juillet.

L'Île-de-France fête le théâtre revient pour une 3e édition. L'événement vise à « *proposer gratuitement des ateliers d'initiation à l'art théâtral pour petits et grands, et des spectacles ouverts à tous* », indique la Région dans un communiqué, ajoutant que « *le théâtre vient à la rencontre des Franciliens en leur donnant l'opportunité de devenir acteur et spectateur près de chez eux* ».

Cette édition 2019 fera de nouveau étape à l'Île de loisirs de SQY du 24 août au 1er septembre. En collaboration avec le centre dramatique national Les tréteaux de France, huit pièces seront proposées, et sept ateliers-théâtre qui tourneront autour de la voix, de l'articulation, du corps, de l'écoute, de la confiance en soi et en l'autre, du travail dans l'espace, de la concentration, de l'imagination, de la dispute et de l'argumentation, du rire, de la cohésion de groupe, de la danse, … Réservations au 01 55 89 12 50.

CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE

Huit pièces et sept ateliers théâtres seront proposés du 24 août au 1er septembre à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Trois séances dans la cinémobile

D'autre part, L'Île de France fête le cinéma s'arrêtera aussi à l'Île de loisirs le 22 juillet avec trois séances dans la cinémobile et sa salle climatisée : *Le grand méchant renard et autres contes*, film d'animation, à 14 h et 17 h, et *Les Saisons*, documentaire animalier, à 20 h 30. Renseignements à l'adresse contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs. ■

*Jeux "L'heure de goûter", avec obligation d'achat en magasin, organisés par LIDL S.N.C. dans ses supermarchés situés en France métropolitaine et sur internet. Ouvert à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine. Jeu tirage au sort sur internet : entre le 30/04/2019 et le 31/12/2019 inclus, tout client ayant acheté un panier d'une valeur égale ou supérieure à 30 € TTC pourra se rendre sur le site www.lidl.fr pour s'inscrire au tirage au sort. Pour cela, se rendre sur l'espace dédié au jeu "L'heure de goûter", remplir le formulaire d'inscription et renseigner le numéro de ticket de caisse. 1 participation par ticket de caisse. Le ticket de caisse est à conserver pendant toute la durée du jeu. Au total : 536 lots à gagner 8 tirages au sort seront effectués les 11/06, 08/07, 08/08, 09/09, 08/10, 08/11, 09/12 et le 08/01 pour désigner les gagnants. Les résultats seront publiés sur le site internet. Règlement et liste des dotations déposés auprès de l'étude SCP B. DEMMERLE – A. STALTER, Huissier de Justice associé, 5 rue Paul Muller Simonis, 67000 Strasbourg, et consultables sur le site www.lidl.fr. Vos données personnelles sont collectées par Lidl aux fins d'organisation du présent jeu et, sous réserve de vos choix, de communication de sa Newsletter. Conformément au règlement général relatif à la protection des données, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition ainsi que de suppression de vos données. Vous pouvez les exercer en écrivant à l'adresse protection.donnees@lidl.fr. Photos non contractuelles. **In France : en France.

in France depuis 30 ans LIDL

AUSTRALIE - LIDL SNC RCS STRASBOURG 343 262 622. © Studio B.

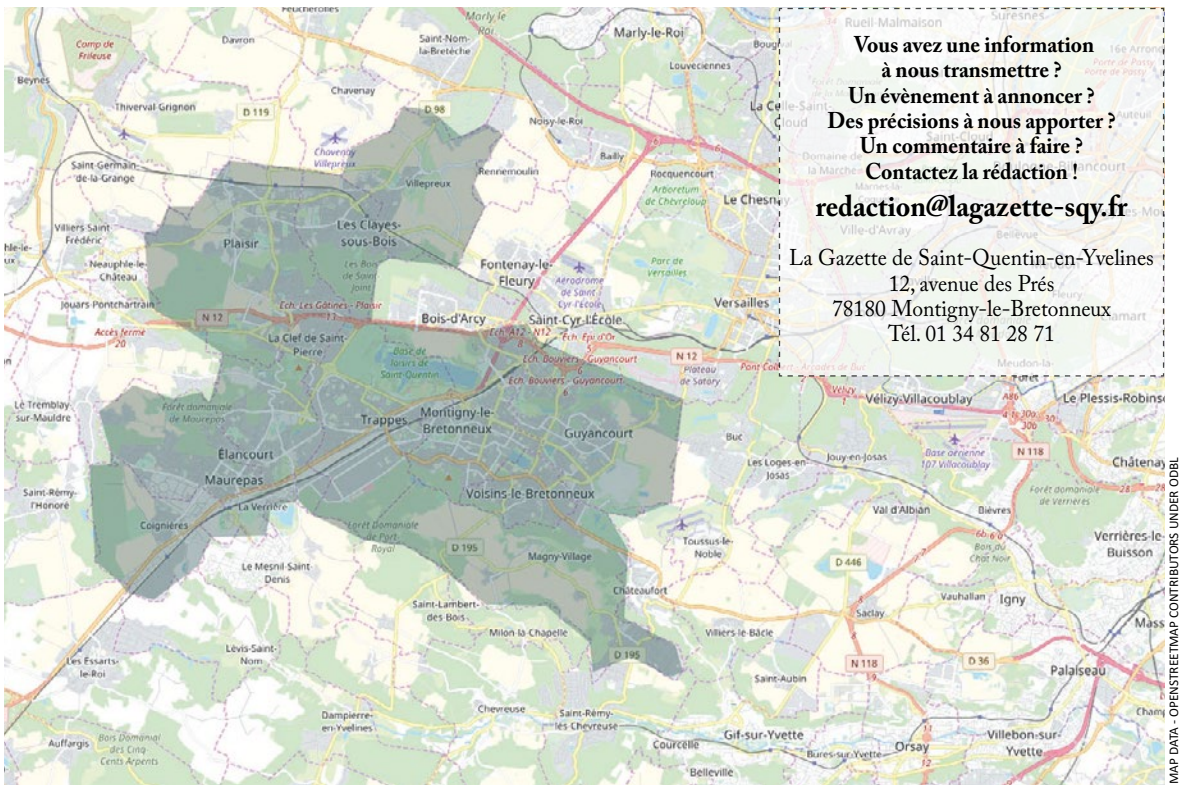

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 07-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		2		3		1		
	4			9			5	
	3	5			1		2	
	1				9	5	3	8
9				5			4	
2	5			8	4		1	
	2	8	6					1
5		1	9				6	3
	6				3	2	8	

SUDOKU : niveau difficile

	3		5		2	7		
	4							
	2			4			3	
		4	1			3		
3	1				9	6		
			8				2	4
		8	9	1				
							1	3
	6		2	7				9

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 56 du 2 juillet 2019 :

9	4	8	7	5	1	3	6	2
6	3	1	4	9	2	7	8	5
7	2	5	3	8	6	1	9	4
8	1	4	2	7	9	5	3	6
5	7	2	6	1	3	8	4	9
3	6	9	8	4	5	2	1	7
1	5	6	9	2	8	4	7	3
4	8	3	5	6	7	9	2	1
2	9	7	1	3	4	6	5	8

3	1	4	2	9	7	6	5	8
2	8	5	1	4	6	3	9	7
6	9	7	3	8	5	4	2	1
8	7	6	5	3	2	1	4	9
5	3	1	4	6	9	7	8	2
4	2	9	7	1	8	5	3	6
9	5	8	6	7	4	2	1	3
1	6	2	8	5	3	9	7	4
7	4	3	9	2	1	8	6	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

SQY

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Du 21 au 31 août 2019 / Des séances gratuites en plein air

+ d'infos sur :

yvelines.fr/cinema

facebook.com/yvelinescinema

Yvelines
Le Département

yvelines.fr